



délibération n° C2025-45a
du comité syndical
Séance du 04 juillet 2025
Emprunt Intracting IV

Nombre de délégués en exercice : 71
Nombre de délégués présents : 48
Nombre de pouvoirs : 08
Nombre de votants : 56

Le quatre juillet deux mille vingt-cinq, à dix heures, le comité du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le 27 juin 2025, s'est réuni à Quimper, à la salle des conférences du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

Secteur d'ABERS/IROISE : François BIZIEN (Le Conquet), Antoine COROLLEUR (Plourin) a reçu pouvoir de Roger TALARMAIN, Gildas FOREST (Brélès) a reçu pouvoir de Georges GOURVENEC, Joseph GALLIOU (Tréglonou), Alexandre TREGUER (Landéda), **Secteur du CAP-SIZUN :** Philippe LE MOIGNE (Douarnenez), René SOUBEN (Mahalon) a reçu pouvoir de Rémy LE COZ, **Secteur du CENTRE :** Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Michèle LALLOUET (Châteauneuf-du-Faou), Georges MORVAN (Scrignac), Denis SALAUN (Plonévez-du-Faou), **Secteur de CROZON-CHATEAULIN :** Gilles MOLAC (St-Nic) suppléant, Xavier BOREL (Le Faou) a reçu pouvoir de Jean-Michel LEZENVEN, Philippe BRUN (Crozon), Brigitte PAVEC (Pleyben), **Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :** Gérard LE MEUR (Pencran), André POSTEC (Logonna-Daoulas), Jean-Yves QUERE (Ploudaniel), **Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :** Jean-Pierre GILET (Mespaul), Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay), Jean JEZEQUEL (Plougourvest), Hervé JEZEQUEL (Saint-Pol-de-Léon), Daniel LE SAINT (Sizun), Francis MOINE (Lanhouarneau), **Secteur de MORLAIX :** Marcel SCOUARNEC (Pleyber-Christ) suppléant, François GIROTTO (Plouégat-Moysan), François HAMON (Saint-Martin-des-Champs) a reçu pouvoir de Nathalie BERNARD, Alban LE ROUX (Carantec) a reçu pouvoir de Yvon POULIQUEN, **Secteur du PAYS BIGOUDEN :** Michel BUREL (Plovan), Jean-Yves LE FLOC'H (Plomeur) suppléant, Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé), Christian LOUSSOUARN (Combrit), Jean-Yves ROZEN (Plobannalec-Lesconil), **Secteur de QUIMPER :** Laure CARAMARO (Fouesnant), Alain DECOURCHELLE (Pluguffan), Thomas FEREC (Briec), Hervé HERRY (Ergué-Gabéric), André LAUDEN (Plonéis), Jean L'HARIDON (Landudal), Pascal MIOSSEC (Langolen), **Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :** Jean-Louis BLOT (Névez), Jacques RANNOU (Rosporden) a reçu pouvoir de Denis MAO, Michel TANGUY (Trégunc), Marie-José TOULLEC (Bannalec), **Collège des EPCI :** Jean-Noël EDERN (Haut Léon Communauté), Michel JOURDEN (Pays d'Iroise Communauté) a reçu pouvoir de Yves ROBIN, Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes), Gilbert MIOSSEC (Communauté de communes du Pays de Landivisiau)

Excusés : Christophe BELE (Kernouës), Nathalie BERNARD (Plougasnou), Joël BLAIZE (Plomodiern), Pierre-Victor CHARBONNET (Plounéour-Brignogan-Plages), Gilles CREACH (Taulé), Cyril DROGUET (Plonéour-Lanvern), Georges GOURVENEC (Ploudalmézeau), Bernard JASSERAND (Quimper), Rémy LE COZ (Plouhinec), Pascal LE GOFF (Plogonnec), Jean-Michel LEZENVEN (Argol), Denis MAO (Concarneau Cornouaille Agglomération), Yvon POULIQUEN (Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner), Yves ROBIN (Porspoder), Bernard SALIOU (Communauté de communes de Haute Cornouaille), Roger TALARMAIN (Plouguin).

Assistaient en outre :

Services du SDEF : Jacques MONFORT, Emmanuel QUERE, Christian HENAFF, Morgane BOULIERE, Laurence LE VELLY et Marilyne HALL.

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

Emprunt Intracting IV **Délibération C2025-47a**

Le Président rappelle que l'Intracting est destiné à financer des actions permettant d'améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine des collectivités. Il s'agit de mettre en place de actions de performance énergétique (APE) de façon à réduire la consommation d'énergie. Les crédits de fonctionnement non dépensés, c'est-à-dire les économies réalisées suite et grâce aux actions engagées, sont « transformées » en crédits d'investissement.

Dans ce cadre, le SDEF souhaite accompagner les collectivités du Finistère en procédant à la rénovation énergétique de l'éclairage public.

Le Président rappelle la délibération n°C2025-01 du 31 janvier 2025 l'autorisant à finaliser un dossier auprès de la CDC pour un quatrième programme d'investissement.

Le montant de ce programme est évalué à 9 576 429 € HT pour permettre la rénovation de 8 169 luminaires sur 14 collectivités :

Communes	Travaux	Nombre d'ouvrages à rénover	Budget travaux (HT)	Participation SDEF	Participation communale
Cléder	Rénovation des luminaires non conformes / vétustes / non Led	575	790 900.00 €	361 250 €	429 650 €
Douarnenez	Rénovation des luminaires non conformes / vétustes / non Led	1799	1 341 550.00 €	670 775 €	670 775 €
Guengat	Rénovation des luminaires non conformes / vétustes / non Led	178	232 400.00 €	106 050 €	126 350 €
Le Guilvinec	Rénovation des luminaires non conformes / vétustes / non Led	519	858 701.00 €	317 000 €	541 701 €
Logonna-Daoulas	Rénovation des luminaires non conformes / vétustes / non Led	122	162 400.00 €	78 700 €	83 700 €
Melgven	Rénovation des luminaires non conformes / vétustes / non Led	363	465 000.00 €	235 150 €	229 850 €
Moëlan-sur-Mer	Rénovation des luminaires non conformes / vétustes / non Led	688	1 016 200.00 €	523 200 €	493 000 €
Plougasnou	Rénovation des luminaires non conformes / vétustes / non Led	560	747 000.00 €	385 450 €	361 550 €
Riec-sur-Bélon	Rénovation des luminaires non conformes / vétustes / non Led	629	811 000.00 €	403 600 €	407 400 €
Roscoff	Rénovation des luminaires non conformes / vétustes / non Led	893	1 170 300.00 €	585 300 €	585 000 €
Telgruc-sur-Mer	Rénovation des luminaires non conformes / vétustes / non Led	459	386 700.00 €	196 850 €	189 850 €
Plougonvelin	Rénovation des luminaires non conformes / vétustes / non Led	611	716 900.00 €	349 700 €	367 200 €
Guiclan	Rénovation des luminaires non conformes / vétustes / non Led	301	377 300.00 €	195 500 €	181 800 €
Morlaix communauté	Rénovation des luminaires non conformes / vétustes / non Led	472	500 078.00 €	157 218 €	342 860 €
Total		8169	9 576 429 €	4 565 743 €	5 010 686 €

Le financement de la CDC Banque des Territoires est de 8 000 000 € aux caractéristiques suivantes :

montant	8 000 000 €
Durée préfinancement	Sans objet
Taux intérêt préfinancement	Sans objet
Durée amortissement	13 ans
Taux d'intérêt	2,78%
Typologie Gissler	1A
Périodicité échéances	trimestriel
amortissement	constant
TEG	2,78 %
commission	4 800 €

Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le programme de rénovation des luminaires,
- autorise la mise en œuvre du financement Intracting pour 8 000 000 €,
- autorise le président à signer la convention d'avance remboursable Intracting avec la CDC.

Le 16 juillet 2025

Le Président du SDEF
Antoine COROLLEUR

Le secrétaire de séance
Pierrot BELLEGUIC


